



LA MONTAGNE EN MOUVEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Porte-de-Savoie, le 23 septembre 2026

Solidarité en montagne : DSF fait décoller le parrainage des petits domaines skiables

Dans le prolongement de l'esprit d'entraide et de solidarité qui inspire déjà sa politique professionnelle et son pôle RSE créé en 2024, Domaines Skiables de France fait le point sur un nouveau dispositif de parrainage entre stations volontaires, pour partager compétences, moyens techniques et vision stratégique face aux défis climatiques et économiques. Parmi la quarantaine de jumelages en cours, Chamrousse avec Saint-Hugues-les Égaux, et Font-Romeu avec Les Estables ont été les premiers binômes officialisés lors du salon Mountain Planet, le 21 avril, sur le stand DSF, en présence des exploitants concernés. Ces jumelages illustrent la volonté de la profession d'organiser une solidarité très opérationnelle entre stations d'un même massif ou de massifs complémentaires, au service de l'équilibre des territoires de montagne.

Un dispositif très concret d'entraide

Le parrainage s'articule autour de trois grands axes :

- **Appui stratégique et de gestion** : partage d'expériences sur les modèles économiques, la gestion des ressources humaines, les DSP, la diversification quatre saisons, la transition énergétique et l'adaptation climatique (outils de type Climsnow, neutralité carbone en 2037, etc.).
- **Soutien technique et opérationnel** : mise en relation avec les fournisseurs, échanges de bonnes pratiques en matière de sécurité des pistes, d'exploitation des remontées mécaniques, de damage, de gestion de la neige de culture, d'entretien de l'outil de travail et de maintenance préventive.
- **Coopération RSE et territoriale** : accompagnement sur les éco-engagements environnementaux (bilan carbone, partage de l'eau, biodiversité, démantèlement des installations obsolètes) et sur les initiatives de solidarité déjà portées par la profession (Nivalliance, plateformes de matériel d'occasion, mise à disposition de personnel...).

Les stations qui parrainent mettent à disposition du temps d'experts, des outils de suivi et des retours d'expérience sur leurs propres démarches (économie circulaire, équipements reconditionnés, diversification, etc.), tandis que les petites stations bénéficient d'un regard personnalisé sur leurs projets prioritaires.

Donner des perspectives aux petites stations

Domaines de basse altitude et sites de proximité jouent un rôle clé pour l'initiation au ski, la vie locale et l'équilibre social des vallées, mais disposent souvent de marges de manœuvre limitées face à la hausse des coûts, à l'inflation réglementaire et à la variabilité de l'enneigement. L'objectif du parrainage est de leur apporter un effet de levier : structurer leurs projets, optimiser les investissements, sécuriser l'exploitation et conforter leur place dans l'écosystème touristique et économique de la montagne.

Avec ce dispositif, DSF souhaite également encourager des coopérations plus larges entre acteurs du territoire : exploitants, fournisseurs, communes, écoles de ski, agriculteurs, dans la continuité des partenariats déjà engagés avec le monde pastoral et agricole sur le partage de l'eau, la gestion des alpages et la préservation des paysages.

*« Avec ce programme de parrainage, nous amplifions ce qui fait déjà la force de notre profession : une solidarité très concrète entre grands domaines et petites stations. L'enjeu est simple : ne laisser aucun territoire décrocher face aux défis climatiques, économiques et sociaux qui touchent la montagne », souligne **Anne Marty**, présidente de Domaines Skiabiles de France.*

Déjà une quarantaine de parrainages mis en place, et les premiers exemples concrets :

Le Ballon d'Alsace parrainé par La Rosière

Les 8 et 9 septembre 2026, les équipes de La Rosière Domaine Outdoor sont allées rencontrer les équipes du Syndicat Mixte Interdépartemental du Ballon d'Alsace sur leur site. Ce petit site dispose de 7 téléskis et est équipé en neige de culture. Les échanges ont porté sur :

- L'organisation du domaine
- Identifier les leviers d'accompagnement,
- Partager l'expérience,

Rencontrer des équipes engagées et passionnées. Une première action a déjà été définie avec la mise en place d'une réciprocité entre domaines : les clients savoyards pourront profiter de 3 journées de ski au Ballon d'Alsace et inversement pour les clients vosgiens, qui pourront profiter de l'Espace San Bernardo.

Les stations drômoises parrainées par la Tarentaise

Le 7 juillet 2026, Christian Morin, président des Stations de la Drôme, a signé une convention de partenariat avec Didier Bobillier, directeur général de la SEVABEL (filiale de la Compagnie des Alpes, exploitant des Menuires), et Raphaël Luzy, directeur général adjoint de la Régie des pistes des Belleville (St Martin de Belleville, Les Menuires, Val Thorens). Les équipes de ces deux exploitants de Tarentaise se sont en effet déplacées à Font d'Urle et au Col de Rousset afin de faire connaissance et de convenir des axes de travail pour le parrainage.

Concrètement, la convention signée prévoit notamment :

- des formations techniques du personnel,
- des renforts ponctuels en fournitures de pièces et en équipements,
- un appui en personnel lors de périodes-clés d'exploitation,
- des échanges d'expériences et d'expertise entre exploitants,
- le développement d'actions de communication communes.

« Une illustration concrète de l'esprit de solidarité montagnard », résume **Christian Morin**, président des stations de la Drôme, à propos de ce partenariat qui met en relation des stations familiales de moyenne montagne du Vercors et du Diois avec deux exploitants majeurs de la Tarentaise.

Morzine et le Mont Serein : un parrainage placé sous le signe du partage

Dans le cadre de leur parrainage, une délégation de Morzine s'est rendue sur le site du Mont Serein pour un temps d'échange placé sous le signe de la convivialité et du partage. Cette rencontre a permis aux équipes de partager leurs expériences, d'échanger autour de bonnes pratiques et de renforcer les liens qui unissent les deux territoires.

Au-delà de ce moment privilégié, cette visite a également été l'occasion d'évoquer les prochaines étapes du parrainage et les perspectives de collaboration à venir, avec la volonté commune de poursuivre cette dynamique d'échanges et de coopération.

Un prolongement des solidarités déjà existantes

Ce programme de parrainage prolonge et structure des dispositifs de solidarité déjà portés par DSF :

- **Nivalliance** : fonds d'assurance mutualisé contre les aléas d'enneigement qui existe depuis plus de 20 ans. Financé à 100 % par les domaines skiables, ce fonds a permis de redistribuer plus de 23 M€ depuis 2005 aux exploitants les plus exposés.
- **Actions de simplification** : à destination des 100 plus petits exploitants, poursuivies dans le cadre du pôle RSE de DSF, avec l'aide de toutes les commissions de travail de DSF.
- **Plateforme de matériel d'occasion** : et opérations bénévoles de démontage d'installations obsolètes, qui illustrent une solidarité technique très concrète entre grandes et petites structures.

Ce nouveau dispositif de parrainage donne ainsi un cadre plus lisible et plus opérationnel à une démarche de solidarité déjà bien ancrée dans la profession.

Le congrès 2026 de Valence : un accélérateur

Au congrès 2026 de DSF, l'ensemble des petits domaines skiables a été invité à participer gratuitement et un temps fort sera consacré à leurs problématiques spécifiques le vendredi 25 septembre dans la matinée.

Domaines Skiables de France (DSF) est la chambre professionnelle des opérateurs de domaines skiables français et de transport par câble. DSF fédère 380 adhérents répartis entre 230 membres actifs (opérateurs de remontées mécaniques ou de domaines skiables), et environ 150 membres correspondants (fournisseurs, constructeurs, centres de formation, maîtres d'œuvre...). Les domaines skiables constituent la source principale d'attractivité des stations de montagne, qui accueillent chaque hiver 10 millions de touristes dont 7 millions pratiquent les sports de glisse. Acteurs déterminants dans la dynamique des stations de montagne, les domaines skiables conditionnent l'activité économique des acteurs locaux (commerçants, hébergeurs, professionnels du ski et de la montagne, etc.). L'activité des domaines skiables est indispensable pour fixer l'emploi et la vie sociale sur les territoires. En montagne, les adhérents de DSF représentent 18 500 salariés répartis sur une vingtaine de métiers. Chaque hiver, ce sont plus de 120 000 emplois en France (directs et indirects) qui dépendent de l'ouverture des domaines skiables (commerces, hébergements, écoles de ski, services en station...). Avec 56,1 millions de journées-skieurs en 2025/2026, la France se classe au premier rang mondial des destinations de ski, devant l'Autriche et les États-Unis. www.domaines-skiables.fr